

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Échirolles, le 12 février 2018.

## **Quartier de la Villeneuve, Échirolles (38) : Signature officielle de la charte de relogement**

*La SDH officialise le mercredi 14 février prochain, en partenariat avec la Ville d'Échirolles et Grenoble-Alpes Métropole, la charte de relogement des habitants du quartier du Limousin concernés par le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.*

### **Un important projet de renouvellement urbain...**

Le quartier de la Villeneuve d'Échirolles se transforme dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Ce dispositif, issu d'une large concertation, vise à mettre en valeur les atouts et la personnalité de la Villeneuve (convivialité du lieu de vie, qualités paysagères, potentiel de développement urbain, etc.) pour améliorer le cadre de vie de ses habitants actuels et futurs dans un nouvel écoquartier populaire. À ce titre, plus de 100 millions d'euros, dont 26 millions programmés par la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH), 25 millions par Grenoble-Alpes Métropole et 15 millions par la Ville d'Échirolles, seront investis d'ici 2024. Un des enjeux consiste à créer des espaces verts facilement identifiables et accessibles pour les piétons. À cet effet, la démolition des 7 et 9 allée du Limousin (bâtiments situés au cœur de la Villeneuve), validée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, est prévue pour le premier semestre 2019. Elle marquera une étape cruciale dans cette volonté de décloisonner les ensembles résidentiels, réorganiser l'espace urbain et ainsi prolonger l'étendue du parc des Essarts vers le Limousin.

### **... qui démarre par la signature de la charte de relogement**

Une vingtaine de familles locataires de la SDH va bénéficier d'un relogement avant la fin du mois d'avril 2019, préalablement à la démolition des 42 logements du Limousin. Une dizaine de réunions a ainsi eu lieu en 2017 entre la SDH, l'association La Voix des Essarts, la CNL38 et les autres partenaires institutionnels afin de formaliser les engagements de chacun dans une « charte de relogement ». Ce contrat sera officiellement signé le mercredi 14 février à 18h00 à la Butte d'Échirolles en présence de M. Renzo Sulli (Maire d'Échirolles), Mme Christine Garnier (Vice-Présidente de Grenoble-Alpes Métropole déléguée à l'habitat), Mme Patricia Dudonné (Directeur Général de la SDH), du Conseil Citoyen, des différentes parties prenantes et des habitants concernés par le relogement. Une première étape essentielle dans la réussite de ce projet au long cours.

#### **INFORMATIONS PRATIQUES :**

Signature officielle de la charte de relogement  
(7 & 9 allée du Limousin)

Mercredi 14 février 2018 – 18h  
LA BUTTE - Avenue des États Généraux - 38130 Échirolles

#### **Contact Presse :**

Florian GHIBAUDO - f.ghibaudo@sdh.fr - Tél. : 04 76 68 39 84

#### **Pour en savoir plus :**

La Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) construit et gère des logements à destination des populations à revenus modestes. Cette mission, d'intérêt général, trouve son origine dans l'engagement d'industriels locaux décidés à agir pour loger leurs salariés dans la situation d'urgence de l'après-guerre. Fidèle à son histoire, la SDH est aujourd'hui la première Entreprise Sociale pour l'Habitat sur le département de l'Isère. Présente dans 145 communes, elle gère un patrimoine de plus de 19 000 logements. La SDH est engagée depuis 2005 dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

[www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)



*Vue aérienne du quartier avant démolition des 7 & 9 allée du Limousin*



*Vue aérienne du quartier après démolition des 7 & 9 allée du Limousin*



*Vue de la Villeneuve d'Échirolles depuis le Sud*